

## Comité de résidents Centre d'hébergement de Saint-Benoît

### INFOLETTRE

Bonjour à tous! Vous trouverez dans cet infolettre des nouvelles du centre d'hébergement de Saint-Benoît ainsi que des nouvelles de votre comité de résidents.

PLUS BAS, LES GRANDS SUJETS QUI NOUS CONCERNENT EN CE MOMENT.

### AVANCEMENT DES TRAVAUX DE RÉNOVATION

- ◇ Un nouvel auvent dans la cours intérieure des unités régulières est installé.
- ◇ Le réaménagement de la cours intérieure de l'unité prothétique est en cours. Un petit parcours de circulation est aménagé, surface de sol regazonnée avec ajout de fleurs. À mi-parcours, un espace de repos est installé avec un banc.
- ◇ L'aménagement d'un micro milieu permettant le regroupement de gens avec des affinités et des capacités semblables.



### PÉNURIE DE PERSONNEL

Une pénurie de personnel persiste au centre d'hébergement de Saint-Benoît, c'est un élément qui préoccupe le comité.

L'utilisation des services d'agences extérieures est sollicitée pour aider à combler les postes vacants.

Le comité des usagers a tout de même une certaine préoccupation en ce qui a trait à l'impact sur le bien-être des usagers dans les circonstances actuelles et continuera à surveiller la situation.

### COMITÉ DE RÉSIDENTS DE SAINT-BENOÎT

#### Quelle est la mission d'un comité de résidents?

- 1) Renseigner les usagers hébergés sur leurs droits et leurs obligations.
- 2) Promouvoir l'amélioration de la qualité des conditions de vie des usagers hébergés et évaluer le degré de satisfaction des usagers à l'égard des services obtenus de l'établissement.
- 3) Défendre les droits et les intérêts collectifs des usagers hébergés ou, à la demande d'un de ceux-ci, ses droits et ses intérêts en tant qu'usager auprès de l'établissement ou de toute autorité compétente.

### **Une bonne nouvelle!**

Deux nouveaux membres se sont ajoutés au comité de résidents de Saint-Benoît.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous souhaitons la bienvenue à nos deux nouveaux membres.



### **Mme Luce Lalande**

Mme Lalande est native de St-Placide. Elle a vécu une bonne majorité de sa vie à Saint-Benoît et est maintenant résidente du centre d'hébergement de Saint-Benoît depuis un an.

Elle a déjà été membre du comité de résidents de Drapeau-Deschambeault. Elle aime faire partie d'un comité et avoir la possibilité de partager ses idées et suggestions pour améliorer le milieu de vie.

Mme Lalande apprécie la vie au centre d'hébergement de Saint-Benoît.

Son point de vue: "C'est un petit centre offrant un service plus familial et personnalisé. J'aime la tranquillité des lieux".

### **M. Yvon Lafontaine**

M. Lafontaine est natif de Montréal où il y a passé plus de quarante années de sa vie. Il a par la suite vécu près de vingt cinq années à Saint-Gabriel-de-Brandon et habite maintenant depuis un an au centre d'hébergement de Saint-Benoît.

Dans sa carrière professionnelle, il a œuvré pour de grandes entreprises telles: Poly industries et Purolator. Il aime aider les gens, pouvoir également être un lien entre le centre d'hébergement, les résidents, les familles et la direction.

Sa vie au centre lui plait bien.

Son point de vue: "Les gens sont gentils. Certaines choses sont à améliorer et je veux aider en étant membre du comité".

### **Besoin de participants!**

Les besoins sont nombreux et l'ajout de nouveaux participants serait grandement apprécié.

La formation vous sera offerte avec grand plaisir.

### **Coordonnées pour nous rejoindre:**

Téléphone:

450 472-0013 Poste 46351

Courriel:

comite.usagers.lddm@ssss.gouv.qc.ca

MERCI

## LA MALTRAITANCE CHEZ LES AÎNÉS... C'EST INACCEPTABLE, AGISSONS!



La crise que nous vivons actuellement crée un terrain fertile pour l'apparition de situations de maltraitance envers les aînés que ce soit à domicile ou en milieu d'hébergement.

En tant que proche, ami, voisin, membre de la famille, vous pouvez agir et faire la différence en étant à l'écoute, en observant et en signalant toute situation inquiétante et ainsi faire cesser toute forme de maltraitance.

### Qu'est-ce que la maltraitance?

La maltraitance consiste en un ou plusieurs gestes, ou une absence d'action appropriée, qui cause du **tort** ou de la **détresse** à la personne aînée.

Elle se produit dans une relation où il devrait y avoir de la confiance. Elle est souvent commise par un proche, mais peut aussi l'être par des personnes offrant des services et des soins. Parfois la personne maltraitante n'a pas de mauvaise intention. La maltraitance ne s'accompagne pas toujours de violence. Toutefois la négligence peut causer autant de tort que la violence.

INFOLETTRE Vol. Juillet 2022

### Besoin d'aide?

On vous rappelle que vous pouvez communiquer:

1. **Comité des usagers** au 450 472-0013  
Poste: 46351

[comite.usagers.iddm@ssss.gouv.qc.ca](mailto:comite.usagers.iddm@ssss.gouv.qc.ca)

2. **Ligne Aide Abus Aînés** au 1 888 489-2287

[www.aideabusaines.ca](http://www.aideabusaines.ca)

*ON VOUS SOUHAITE UN BEL ÉTÉ!*

*Un petit rappel cordial de bien profiter de  
votre été avec vos familles et amis.*

*Rappelez-vous qu'une simple visite à un  
proche fait le plus grand bien!*

